**Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA**

**11 | 2007**
**Varia**

# Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône) : deuxième campagne de diagnostic archéologique des places du centre ancien

**Sébastien Bully et Christophe Gaston**

**Édition électronique**
URL : https://journals.openedition.org/cem/1213
DOI : 10.4000/cem.1213
ISSN : 1954-3093

**Éditeur**
Centre d'études médiévales Saint-Germain d'Auxerre

**Édition imprimée**
Date de publication : 15 août 2007
ISSN : 1623-5770

**Référence électronique**
Sébastien Bully et Christophe Gaston, « Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône) : deuxième campagne de diagnostic archéologique des places du centre ancien », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], 11 | 2007, mis en ligne le 30 août 2007, consulté le 22 septembre 2022. URL : http://journals.openedition.org/cem/1213 ; DOI : https://doi.org/10.4000/cem.1213

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2022.

Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International - CC BY-NC-SA 4.0
https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/

# Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône) : deuxième campagne de diagnostic archéologique des places du centre ancien

Sébastien Bully et Christophe Gaston

1 Cette nouvelle campagne de diagnostic archéologique se situe dans la continuité des interventions réalisées en septembre 2005 sur la place de la République [1], et en février 2006 sur la place Charles de Gaulle [2]. Les sondages étaient motivés par un important projet de rénovation des places de la Baille, Saint-Pierre et de l'Abbaye. La phase de terrain s'est déroulée du 29 mars jusqu'au 4 mai 2006 [3].

Sources et découvertes anciennes

2 Les sources anciennes attestent l'existence d'une église placée sous le vocable de Notre-Dame et détruite en 1782, à l'emplacement de l'ancien Palais de justice, place de la Baille. Notre-Dame apparaît dans les sources à la fin du XII^e^ siècle lorsque, selon une citation rapportée par Dom Grappin, l'abbé Brochard décédé en 1186 « fut inhumé dans l'église Notre-Dame, joignant celle de l'Abbaye » [4]. G. Moyse suggère, pour sa part, que ses origines pourraient être plus anciennes car il relève dans les *Gesta Patrum* de Fontenelle, écrites avant 823, un passage évoquant une table d'autel dédiée à la Vierge Marie [5]. Cette source nous apprend également que l'abbé Anségise (entre 817-823) avait restauré les murs de l'église Saint-Pierre, mais surtout une longue galerie reliant les églises Saint-Pierre et Saint-Martin (place de la République). Notre-Dame passait déjà pour un édifice ancien en 1665, lorsque sur sa gravure de l'abbaye, le moine Dom Bucelin la qualifie de « *Basilica vetustior in qua vetustissima monumenta religiosorum* ». Cette citation est d'autant plus surprenante que le religieux avait alors sous les yeux un édifice reconstruit vers 1404 par l'abbé Guillaume de Busseuil [6]. On connaît l'église du XV^e^ siècle grâce à un plan non daté (du XVIII^e^ siècle) conservé à la bibliothèque municipale de Besançon [7]. Notre-Dame était bordée sur son flanc sud par un cimetière

jouxtant l'ancienne abbatiale Saint-Pierre, et limitée à l'ouest par un haut mur de clôture doté d'une lanterne des morts.

3 Place de la Baille, on rapporte la découverte de sarcophages couverts de stèles antiques lors du creusement de canalisations pour les fontaines de la ville en 1741 et l'écrêtement des places dans les années 1850 est encore à l'origine du dégagement d'un « grand nombre de cercueils, parmi lesquels on remarque un couvercle d'une grande beauté » [8]. On signale encore la mise au jour aux XVIII^e^ et XIX^e^ siècles d'importants éléments architecturaux (colonnes et chapiteaux) qui auraient appartenu à un temple, selon les interprétations de l'époque. La place Saint-Pierre bénéficiait de trois sondages ouverts au pied de la mairie en 1989 et ayant révélé des structures d'habitats du I^er^ au V^e^ siècle ap. J.-C., des traces d'activités métallurgiques de l'époque carolingienne et des inhumations médiévales [9].

4 La place de l'Abbaye correspond, pour partie, au cloître construit entre 1404 et 1451. On ignore l'affectation de cet espace avant le transfert tardif du carré claustral qui, auparavant, devait border l'abbatiale sur son flanc sud. Le cloître est largement ouvert sur la place depuis la démolition de sa galerie ouest en 1812. Entre 1763 et 1780, les travaux de l'abbé de Clermont-Tonnerre pour l'agrandissement du palais abbatial et de la cour le jouxtant au sud – c'est-à-dire la place de l'Abbaye, devant la poste – ont entraîné la découverte de plusieurs stèles funéraires gallo-romaines, mais surtout d'un grand nombre d'éléments architecturaux antiques (bases, colonnes, chapiteaux) et de statues (dont une hypothétique tête de Jupiter et une seconde de déesse) [10]. On suggéra alors que ces blocs provenaient d'un temple dédié à la déesse Diane.

Fig. 1. Vue générale des sondages de la place de la Baille et partiellement de la place Saint-Pierre depuis l'ancienne abbatiale Saint-Pierre au Sud (cl. S. Bully).

Les vestiges archéologiques

5 Les découvertes les plus significatives sur la place de la Baille intéressent une construction de 14,25 m de largeur, dont on a reconnu les murs sud, nord et ouest. Le

mur sud a été mis au jour sur une longueur de ± 9,50 m : il se caractérise par un mode de construction mettant en œuvre de gros blocs antiques en remplois disposés à intervalles réguliers (± 2,20/2,30 m) qui ne serait pas sans évoquer l'*opus africanum* [11]. Le remplissage entre les grands appareils est assuré par une maçonnerie de petits moellons assisés (l. 52 à 58 cm). La stratigraphie, le mode de construction et une monnaie de Constantin I^er^ prise dans la maçonnerie indiqueraient une construction de l'Antiquité tardive. Sa fonction demeure incertaine, même si la mise au jour d'un grand nombre d'inhumations (sarcophages, tombes maçonnées, plate-tombes, fosses en pleine terre ou coffrages mixtes) et de deux moules à cloches médiévaux, ainsi que la proximité de l'église gothique Notre-Dame, plaident en faveur d'un premier édifice marial ou d'un *atrium*. On n'exclura pas cependant d'être en présence d'un monument public du Bas-Empire, couvert ou découvert (péristyle), peut-être réaffecté seulement dans une seconde phase en édifice de culte ou en enclos funéraire. Quoi qu'il en soit, c'est une construction qui a marqué le paysage monumental du monastère durablement puisqu'elle est encore en élévation aux XIII^e^-XIV^e^ siècles, au moment où le large mur de clôture du cimetière vient s'adosser contre son angle sud-est. La lanterne des morts – dont on a retrouvé la fondation (diam. 3,30 m) – est érigée durant cette même phase, ainsi que le démontre son chaînage avec le mur de clôture et son mode de construction en moyen appareil. Le cimetière – réduit par la même occasion ? – se situe désormais à l'articulation entre « l'édifice nord » et l'abbatiale Saint-Pierre au sud. Cette disposition tardive où deux édifices – en l'occurrence deux églises – sont disposés parallèlement, refléterait une topographie que l'on apprécie dans nombre d'établissements monastiques dès le haut Moyen Âge. Concernant les questions de topographie du haut Moyen Âge, il est notoire qu'aucune des structures découvertes ne peut être identifiée comme cette galerie carolingienne que mentionnent les sources anciennes. Le problème reste entier. La (re)construction de l'église Notre-Dame à partir de 1404 pourrait marquer la démolition de l'« édifice nord », entraînant le doublage de son mur sud par un contre-mur en moyen appareil, fermant ainsi le cimetière sur son flanc alors « dénudé ».

6 La découverte de nouvelles inhumations sur la place Saint-Pierre témoigne de la multiplicité des espaces funéraires au nord de l'ancienne église abbatiale. Il s'agit essentiellement de tombes maçonnées (avec loge céphalique), en pleine terre ou en coffrages mixtes, qui, en typo-chronologie, peuvent être datées entre le X^e^ et le XIII^e^ siècle. Ces tombes se concentrent autour d'une énigmatique structure sur sablière remployant un fragment de stèle funéraire antique pour asseoir un poteau d'angle. On ne sait à quel dispositif associer cette nécropole médiévale qui, d'après les données actuelles en notre possession, semble se développer linéairement selon un axe nord-sud [12]. En stratigraphie, le cimetière succède à une construction maçonnée dont on a reconnu l'angle nord-est. La lecture des vestiges a permis de déterminer trois états de constructions attestant d'une longue période d'utilisation et/ou d'un changement de fonction. La seconde phase est marquée par l'installation d'une large sole foyère constituée de *tegulae* et de briques. L'utilisation de fragments de briques peignées et de *tubuli* dans le radier de préparation du foyer révèle la présence de thermes à proximité. L'absence de mobiliers marqueurs ne permet pas de dater ce bâtiment antique avec plus de précision, même si le remploi de matériau de démolition indiquerait plutôt une construction tardive. Une occupation au IV^e^ siècle dans ce secteur est bien attestée par le monnayage découvert sur les places de la Baille et de Saint-Pierre [13]. Ces données, corrélées aux résultats des sondages de 1989 au pied de la mairie, accréditent

l'hypothèse du *castrum*, mais sans que l'on puisse en définir des limites puisqu'aucun mur d'enceinte n'a été localisé. On devra s'interroger sur la définition d'un *castrum* dans les sources anciennes et, peut-être, de la multiplicité des réalités qu'elle recouvre.

7 Il est en revanche un *topos* de l'historiographie luxovienne conforté par les données archéologiques : la séquence chronologique relevée sous le préau du cloître – place de l'Abbaye – indique en effet une occupation du haut Moyen Âge dans un bâtiment antique monumental. Le sondage a révélé les fondations d'une large abside semi-circulaire (l. 1,10 m, diam. restitué 10,75 m hors œuvre) que l'on peut dater de la fin du I^er^ siècle/début du II^e^ siècle ap. J.-C. d'après le monnayage. On ignore la fonction et le plan de cet édifice, mais il s'agissait vraisemblablement d'un bâtiment public (temple, bibliothèque, collège de corporations, basilique, etc.) que les travaux du XVIII^e^ siècle avaient déjà en partie touché dans ses parties occidentales. Le seul édifice public connu à ce jour était l'ensemble thermal au nord de la ville autour duquel se serait développée l'agglomération antique. La présence de ce monument, comme celle d'un bâtiment sous la construction dite en « *opus africanum* » de la place de la Baille et celle d'éléments de voirie sous la place Saint-Pierre, nous interroge sur le développement et l'extension de la ville du Haut-Empire. Il doit également nous amener à réfléchir sur le statut d'une agglomération qui possédait un édifice public de plan, peut-être, basilical. Mais aussi et surtout, le bâtiment monumental est ensuite transformé et réutilisé à l'époque mérovingienne – d'après la céramique – comme le démontre la construction d'un mur barrant l'abside – arasée – au niveau de sa corde et les sols associés.

Conclusions

8 Au terme d'une campagne de sondages engagée en septembre 2005, c'est toute une nouvelle lecture de l'occupation ancienne qui se dessine en pointillés dans le centre ville. On retiendra principalement la découverte de l'ancienne église funéraire Saint-Martin du haut Moyen Âge, ainsi que celle, plus hypothétique cependant, d'une première église mariale, réinvestissant, peut-être, un édifice public du *castrum* du Bas-Empire. Les espaces au nord de l'abbatiale Saint-Pierre semblent être essentiellement dévolus à une fonction cultuelle et funéraire au haut Moyen Âge, à l'exception de l'activité métallurgique carolingienne identifiée lors des sondages de 1989. Les bâtiments monastiques haut médiévaux et médiévaux devraient-ils être recherchés plus au sud, à l'emplacement des bâtiments reconstruits par les mauristes ? C'est en tout cas ce que semble indiquer le sondage de la place de l'Abbaye. Ce dernier sondage a livré également de précieux renseignements sur l'étendue, et peut-être même sur l'importance de la ville antique, mais aussi sur les conditions de la fondation du monastère mérovingien dans un « substrat » antique. Il demeure hasardeux de parler de pôle monumental antique à la lumière du seul « bâtiment à abside » dont on ne connaît que très partiellement le plan et encore moins la fonction, mais doit-on au seul hasard l'installation du monastère à cet emplacement précis ?

Fig. 2. Place de l'Abbaye, segment de l'abside antique et vestiges de sol du haut Moyen Âge (cliché S. Bully).

## NOTES

**1.** S. BULLY, « Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône), ancienne église Saint-Martin », in *Bulletin du Centre d'études médiévales,* 10 (2006), p. 89-92.
**2.** G. ROLLIER et Ch. GASTON, *Luxeuil-les-Bains, département de la Haute-Saône, Rapport de diagnostic archéologique place Charles De Gaulle*, INRAP, février 2006.
**3.** Opération INRAP.
**4.** B. DESGRANGES, *Luxeuil pas à pas*, t. 2, Luxeuil-les-Bains, 1993, p. 59.
**5.** G. MOYSE, *Les origines du monachisme dans le diocèse de Besançon (V^e^-X^e^ siècles)*, Paris, 1973, p. 168-169.
**6.** G. CUGNIER, *Histoire du monastère de Luxeuil à travers ses abbés (590-1790)*, t. 2, Langres, 2004, p. 123-124.
**7.** Besançon, B.M., fonds Marquiset, ms. 1561.
**8.** O. FAURE-BRAC, *Carte archéologique de la Gaule : la Haute-Saône (70)*, Paris, 2002, p. 290-291.
**9.** C. CARD, *Rapport de sondage, place Saint-Pierre*, *Luxeuil-les-Bains*, 1989.
**10.** O. FAURE-BRAC, *Carte ...*, *ibid.*, p. 291-292 ; N. BONVALOT, C. CARD et Y. JEANNIN, *Luxovium, retour aux sources*, Besançon, 1991, p. 61-62.

**11.** Comme à la cathédrale nord de Genève, de la seconde moitié du IV^e^ siècle, ou l'*aula* (également interprété comme *horreum*) du groupe épiscopal de Tournai.
**12.** Des tombes de ce type ont en effet été retrouvées par Ch. Card plus au sud, au pied de l'actuelle mairie.
**13.** Signalons cependant que la plupart des monnaies sont hors-stratigraphies. Les monnaies du IV^e^ siècle représentent 28,5 % de la totalité, celles du III^e^ s., 19,05 %, et respectivement 14,3 % pour le II^e^ s. et 9,5 % pour le I^er^ s.

## INDEX

**Index géographique :** France/Luxeuil-les-Bains